



Pratique de la Paie niveau 1

Durée : 2 jours (14 heures)

Pré-requis : Aucun

Public concerné :

Ce stage s'adresse à toute personne souhaitant contrôler les principaux paramètres du bulletin de paie.

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap - merci de nous informer au moins 14 jours avant le début de la formation, afin de prévoir les aménagements nécessaires (accueil, accessibilité, pédagogie, suivi).

Modalités d'évaluation :

Alternance d'exposés et de mises en situation

Utilisation de bulletins pour faire les calculs sur papier et procéder aux vérifications

Méthode et moyen pédagogique

Exercices et mises en situation sur étude de cas de travail sur documents de l'entreprise (en toute confidentialité).

Une assistance post-formation : masolution@p-co-formationconseil.fr

Titre et qualité du formateur :

Le formateur est consultant en Paie et Comptabilité.

Progression pédagogique :

- La formation est divisée en modules. Un exercice est proposé à la fin de chaque module. Sa validation permet au formateur de présenter le module suivant. Nous assurons ainsi un contrôle continu des connaissances.
- Une évaluation du niveau préalable + une évaluation des acquis en fin de formation

Validation :

Une attestation de stage sera délivrée à chaque participant

Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Connaître les principales règles permettant l'établissement du bulletin de paie
- Comprendre le mode de calcul des heures supplémentaires, d'absences, de congés ou d'entrée/sortie en cours de mois
- Déterminer les bases de cotisations sociales
- Calculer les cotisations sociales
- Décompter les jours de congés



CONTENU

Le bulletin de paie

- La durée du travail
- Durée légale et conventionnelle
- Heures supplémentaires, complémentaires, de nuit, de récupération, repos compensateur
- Le temps de travail effectif

Le traitement du bulletin

- Le brut, les nets
- Heures et jours d'absence
- Entrées, sorties en cours de mois

Les cotisations sociales

- Le plafond sécurité sociale
- Les différentes caisses
- Les différentes cotisations : leurs bases et leurs taux
- Les régularisations de plafond annuelles et progressives

Les congés payés

- Règle d'acquisition
- Périodes de prise de congés